

*Les crédits*

retraite très avantageux des députés en disant qu'il faut bien quelque chose pour intéresser des gens solides à venir à Ottawa.

Je doute qu'un grand nombre de députés admettent qu'ils se sont fait élire pour arnaquer leurs concitoyens. Je suis certain que si l'on s'informait individuellement des motifs de chaque député, des expressions telles que la «responsabilité de citoyen» et l'«attachement au pays» reviendraient souvent.

Malheureusement, quiconque est favorable à cette scandaleuse ponction dans l'âge publique est par définition suspect et les gens d'en face qui défendent le système nuisent ainsi à la réputation de tous les députés. Tous les députés sont touchés par ce scandale national, peu importe la position qu'ils défendent.

• (1540)

Il y a un peu plus d'un an, j'ai fait une petite incursion de l'autre côté de la rue Wellington pour signer des formules au service de la paie et j'ai aussi signé un simple document écrit à la main concernant le régime de retraite. On pouvait y lire la note suivante: «Je ne veux recevoir et je n'accepterai aucun avantage.» Bien sûr, mes cotisations au régime sont toujours déduites à la source parce que le premier ministre, bien qu'il ait souvent promis du bout des lèvres d'autoriser la renonciation, n'a pris aucune mesure dans ce sens parce qu'il ne voulait ni embarrasser ni incommoder les 52 nouveaux députés qui étaient devenus admissibles hier.

Dans ce cas, pour quelle raison, à l'instar d'une douzaine de députés que je connais, ai-je soulevé cette protestation? Je ne l'ai certainement pas fait par mépris pour l'argent. Je ne suis ni masochiste ni vraiment à l'aise financièrement. Je l'ai fait parce que ma mère m'a enseigné à ne pas voler.

Je pense qu'une assemblée élue qui contrôle ses propres finances et qui élabore une combine permettant à ses membres de toucher six ou sept dollars des deniers publics pour chaque dollar qu'ils cotisent commet une action pour laquelle un promoteur de Bay Street irait en prison.

L'excuse selon laquelle il faut, pour attirer des députés de qualité, les acheter en leur promettant un parachute doré est condescendante et insultante. Certains de nos plus grands parlementaires, outre qu'ils travaillaient pratiquement à titre gracieux, ont dû reprendre leur emploi ordinaire quand ils se sont retirés ou quand ils ont été défaits. Ils savaient à quoi s'attendre quand ils se portaient candidats. Ils ne restaient pas là à se lamenter en disant: «Mon Dieu! Je ne me présenterai plus aux élections. J'ai besoin de sécurité.»

Ceux qui ne pensent qu'aux avantages personnels sont précisément le genre de personnes dont nous ne voulons pas ici. Pouvez-vous imaginer un seul instant que John Diefenbaker ou Stanley Knowles ait pu se demander, au moment d'envisager pour la première fois de devenir député: «Quels avantages personnels puis-je en retirer?»

Ce sont les générations qui n'avaient pas droit à une pension qui ont forgé notre nation. Ce sont elles qui ont guidé les Canadiens durant la crise et les deux guerres mondiales. Les politiciens de l'époque faisaient comme les citoyens ordinaires, en ce sens qu'ils comptaient en partie sur leurs économies et en partie

sur leur profession ou leur entreprise pour assurer leurs vieux jours. Oserait-on prétendre que ces politiciens étaient inférieurs à la classe politique actuelle, qu'ils valaient moins que les bloquistes qui toucheront une pension pour avoir essayé de détruire le pays?

Je dois admettre que je vais maintenant m'éloigner quelque peu de la position de certains de mes collègues. J'appuie la motion parce que si elle était adoptée, elle permettrait d'améliorer sensiblement la situation. Toutefois, s'il n'en tenait qu'à moi, les députés ne toucheraient aucune pension. Depuis la création des REER, les gens prêts à économiser de façon assidue ont pu se créer de modestes fonds de retraite.

Dans mon cas, étant donné que je suis forcé de verser le sixième de mon revenu à notre régime de retraite, j'ai dû cesser de contribuer à mon propre REER. J'ose croire que des députés touchant un traitement et des indemnités se chiffant à près de 100 000 \$ par année auraient assez de bon sens pour se constituer un petit fonds de retraite. En fait, nous devrions être autorisés à le faire.

On nous confie, du moins en théorie, la responsabilité de diriger un pays. Sommes-nous dépendants et inefficaces au point où nous ne pouvons nous occuper nous-mêmes de nos vieux jours sans arnaquer les contribuables?

Pour conclure, outre la nécessité de remplacer le régime, j'estime qu'il y a lieu, pour des raisons d'équité, de rajuster rétroactivement les pensions déjà versées. Je ne dis pas qu'il faut forcer qui que ce soit à restituer des sommes déjà versées. Toutefois, il faudrait cesser de verser une pension tant que le bénéficiaire n'aura pas 65 ans. À ce moment-là, les paiements mensuels devraient être rajustés en fonction d'un rendement équitable des cotisations effectivement versées, pas plus.

• (1545)

Dans notre pays, l'adoption de lois rétroactives visant à libérer les gouvernements de leurs obligations contractuelles n'a rien de nouveau. La seule différence, dans la mesure que je propose, c'est qu'elle touche les dirigeants politiques au lieu de la population. La Saskatchewan a adopté des mesures financières rétroactives lorsqu'il a été question du RARB. L'Alberta a aussi adopté des mesures rétroactives pour résilier des accords concernant des redevances. Cette 35<sup>e</sup> législature l'a déjà fait une fois et l'aurait fait une deuxième fois si les endormis de l'autre endroit ne s'étaient pas réveillés et n'étaient pas intervenus.

Je le répète, je ne propose pas de retirer aux ex-députés une bonne source de revenu. Je propose plutôt de leur interdire de dilapider davantage les coffres de l'État.

La personne que j'ai remplacée était un député d'arrière-ban incompetent qui n'intervenait que très rarement à la Chambre. Il a siégé ici pendant neuf ans. Il est âgé de 53 ans et touche actuellement une pension annuelle de 27 000 \$, en plus de ses honoraires d'avocat. S'il vit jusqu'à l'âge de 75 ans, il aura reçu plus d'un million de dollars. Au cours de la campagne électorale de 1993, il a bien précisé qu'il avait l'intention d'accepter tout l'argent qui lui était offert. C'est probablement l'une des raisons pour lesquelles il est venu à 100 voix près de perdre son dépôt. Les députés d'en face qui ont si hâte de s'empiffrer à leur tour